



## PDV: la "responsabilité" selon Dreyfuss, déloyauté pour l'Intersyndicale

Dans un mail envoyé ce jour par la direction, les salariés ont appris que l'intersyndicale avait refusé de signer l'accord visant à encadrer la mise en place du plan de départs volontaires.

**Les délégués syndicaux l'ont appris par la même occasion!**

Lors des journées de négociation évoquées dans le mail, la direction n'a cessé d'envoyer des ultimatums à ses partenaires sociaux, en refusant systématiquement de présenter la réorganisation future du groupe. C'est donc face à un énième ultimatum de signer le lundi 20 à midi que les délégués syndicaux ont refusé de donner un chèque en blanc à la direction.

**Malgré les avancées considérables obtenues par les délégués syndicaux, il aurait été trop dangereux pour l'ensemble des salariés de signer l'accord proposé par la direction avant la présentation intégrale du plan.**

Les délégués syndicaux pouvaient-ils, **en responsabilité**, s'engager sans avoir la moindre connaissance de la future réorganisation de l'entreprise?

Pouvaient-ils, **en responsabilité**, accepter un accord de 11 pages, qui les obligeait à accepter en bloc tout le plan de départs qui contient 300 pages?

Pouvaient-ils, **en responsabilité**, renoncer à l'aveugle à toute procédure judiciaire si toutefois cela s'avérait nécessaire comme la direction l'exige?

Messieurs Weill et Dreyfuss, ainsi que l'ensemble du comité de direction, tentent de duper les salariés avec cette communication.

**Mais tout le monde peut lire que vous retirez des avantages négociés, que vous tentez de discréditer les organisations syndicales de l'entreprise, que vous faites preuve encore une fois de mépris envers les représentants des salariés comme c'est régulièrement le cas lors des réunions du CSE, que vous excluez les intermittents du plan et réduisez les droits des pigistes...**

C'est pourquoi même sans accord cadre, nous continuerons à nous battre pour l'intérêt des salariés en utilisant tous les moyens à notre disposition! Les négociations en vue d'obtenir un accord majoritaire sur le plan de départs volontaires restent ouvertes. Rendez-vous est déjà pris le 28 juillet.

Rien n'est terminé, au contraire, cela ne fait que commencer.